

Jessica Plier  
Global Wind Power France  
Tour Vista, 52 quai Dion Bouton  
92806 Puteaux  
01 70 98 07 33  
06 04 62 28 41  
jep@globalwindpower.com

A l'intention de [REDACTED]  
et des membres du Conseil Municipal  
Mairie de [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Puteaux, le 31 août 2018

Objet : **Projet de parc éolien – Lentefaye Sud**  
Réunion comité de pilotage

[REDACTED] le Maire,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous sommes venus à votre rencontre le mercredi 07 juin pour échanger sur l'avenir du projet éolien de Lentefaye.

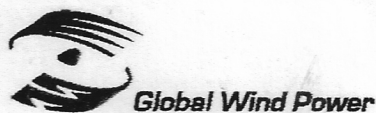
Démarré en 2013, à la suite de la délibération des différents conseils municipaux, le projet éolien de Lentefaye était constitué de 56 éoliennes. Deux grands ensembles se distinguaient alors :

- Une zone nord, comprenant les communes de Cercy-la-Tour, Isenay et Saint-Gratien-Savigny, avec 18 éoliennes ;
- Une zone sud qui intégrait Ternant, Cressy-sur-Somme, Savigny-Poil-Fol, Saint-Seine, Tazilly, Luzy, Issy-l'Evêque et Marly-sous-Issy et comprenait 38 éoliennes.

En juin 2016, un dossier de demande d'autorisation unique était déposé. Une demande de compléments nous a été adressée. Après un échange avec les services instructeurs et au vu des compléments à apporter, il a été jugé opportun de retirer le dossier de l'instruction (*vous trouverez en annexe à ce courrier notre demande de retrait d'instruction, daté de février 2018*).

Depuis novembre 2017, le projet a été repris par une nouvelle équipe, menée par Julia Bastide, et qui a acté la scission du projet en deux entités :

- Le projet éolien du Savernay, pour lequel les études sont en cours et dont le dépôt est prévu en fin 2018 ;



- Le projet éolien de Lentefaye Sud, sur lequel nous prenons l'engagement de revenir à zéro.

Repartir de zéro implique de questionner les élus locaux quant à leur volonté de développer un projet éolien. Nous souhaiterions le garder modeste (en réduisant le nombre de zone et d'éoliennes pour entre autres éviter les visibilités depuis Luzy ou le risque d'effet d'encerclement du village de Tazilly, et en gardant une attention particulière au Mont Beuvray). Nous y voyons également une opportunité pour engager une réelle démarche de concertation (permettant, comme sur le projet du Savernay, de co-construire autour de l'implantation, des mesures d'accompagnement et de compensation).

Nous prenons l'engagement, comme il a été évoqué avec vous, de travailler en partenaire en commençant en premier lieu :

- Etablir un copilotage du projet avec les élus des communes concernées ;
- Par la rencontre à nouveau des conseils des communes pour discuter du projet et retrouver leur soutien ;
- Par la redéfinition des zones d'étude : lesquelles garder et lesquelles éviter ?

Certains d'entre vous nous ont posé la question de la validité des promesses de bail. Sur ce point, nous avons répondu que nous gardons valides les contrats privés passés avec les propriétaires et exploitants.

Nous travaillerons ensemble les nouvelles zones d'études puis, dans un second temps, les implantations d'éoliennes. A la suite de cela, nous pourrions définir les accès impliquant la signature de nouveaux contrats liés aux chemins et/ou parcelles appartenant aux communes. Cela nécessitera donc l'obtention de nouvelles délibérations des conseils municipaux.

Restant à votre disposition,

Veuillez recevoir, [REDACTED] le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos sincères et cordiales salutations.

**Julia BASTIDE**  
Directrice adjointe



**Jessica Plier**  
Chef de projets senior

